



à propos... la lettre d'information de Bernard Poignant

Travail

Bernard Poignant est maire de Quimper depuis mars 2008. Il préside également la communauté d'agglomération de Quimper et le Pays de Cornouaille. Son engagement européen l'a incité à intégrer le Mouvement Européen-France ; il a été désigné membre du bureau.

Ce mois-ci, à Marignane, le Président de la République a encore évoqué le coupable des malheurs de la France : les 35 heures. C'est un bouc émissaire facile pour ses échecs et une excuse commode pour ses promesses. C'est un débat qui alimente la confrontation entre la Gauche et la Droite depuis des générations et dès le XIXème siècle. En résumant les deux positions, la Gauche a cherché à diminuer le temps de travail pour alléger la peine des hommes, leur donner du temps pour eux-mêmes et leur famille, mieux répartir l'emploi pour que chacun ait un travail, leur permettre d'accéder aux loisirs de leur choix. La Droite a résisté à cette réduction. De tout temps ou presque, elle s'y est opposée, accusant la Gauche d'affaiblir le pays, d'accentuer son déclin, jusqu'à la rendre responsable de la défaite de 1940 !

Il y a plusieurs façons de réduire le temps de travail. A chaque fois que la Gauche a accédé au pouvoir, elle a pris des mesures en ce sens, mesures promises ou mesures attendues, mesures conquises par le mouvement social ou mesures obtenues par l'alternance politique.

Première méthode : la durée légale hebdomadaire, qui sert à calculer soit les heures supplémentaires quand un salarié la dépasse, soit le temps partiel quand elle n'est pas atteinte. Car la durée légale n'a jamais empêché de travailler plus dès lors que la loi autorise un volant d'heures supplémentaires. Encore faut-il que l'employeur le décide !

1936 : Avec le Front Populaire, la durée légale passe à 40 heures et donc un week-end de deux jours consécutifs pour se reposer et vaquer plus tranquillement aux tâches domestiques. Le gouvernement de Vichy traduira Léon Blum à Riom devant un tribunal de complaisance avec comme chef d'accusation : les 40 heures sont une des causes de la défaite. Le procès sera interrompu, pour cause d'impopularité croissante. L'histoire se prolongera en 1982 avec les 39 heures de François Mitterrand et en 1997 avec les 35 heures de Lionel Jospin. De la même façon, sans procès judiciaire cette fois, ils seront accusés d'affaiblir la France dans la mondialisation.

Deuxième méthode : les congés payés. Personne n'imagine aujourd'hui traverser une année entière sans prendre de tels congés. Pendant longtemps ce fut le cas pour des millions de travailleurs. Les cinq semaines d'aujourd'hui ont leur histoire qui ramène à la Gauche : deux semaines en 1936 avec le Front Populaire ; la troisième en 1956 avec le Front Républicain ; la quatrième en 1968 grâce au mouvement social de mai ; la cinquième avec l'Union de la Gauche en 1982. A chaque fois la Droite s'y opposait, sauf pour la quatrième décidée sous sa mandature.



Troisième méthode : l'âge de départ à la retraite. Longtemps il a été fixé à 65 ans, de manière presque conventionnelle. En réalité c'est le chancelier de Prusse Bismarck qui, le premier, a fixé cet âge. Instituant la retraite, il avait demandé à son conseiller de lui indiquer à partir de quel âge il n'aurait pas à la payer, compte tenu de l'espérance de vie de l'époque. 65 ans lui a répondu celui-ci. D'où la décision. Longtemps la Gauche a plaidé pour deux âges distincts : 55 ans pour les femmes, 60 ans pour les hommes. François Mitterrand a tranché en 1982 : ce sera 60 ans pour tout le monde. Il ne s'agit d'ailleurs pas d'une obligation de départ mais de droit à faire valoir sa pension. Tout dépend, pour beaucoup, du montant de celle-ci !

A ces trois méthodes utilisées au fil des générations, s'ajoute une quatrième : le nombre de jours fériés. Actuellement, il y en a 11, cinq d'origine laïque, six d'origine religieuse. Le nombre ne correspond pas forcément à des jours non travaillés car ils peuvent tomber un samedi ou un dimanche, sans qu'ils soient récupérés. Les salariés y tiennent beaucoup. Toute tentative pour s'y attaquer a mal tourné : Giscard d'Estaing a voulu supprimer le 8 mai et concentrer le souvenir de la fin des deux guerres mondiales le 11 novembre ; Jean-Pierre Raffarin s'en est pris au lundi de Pentecôte. Dans les deux cas avec le succès que l'on sait !

Où en est on aujourd'hui ? Une étude de l'INSEE en janvier 2010 vient opportunément mettre les pendules à l'heure. Elle précise qu'en un demi siècle, tous les pays développés ont diminué le temps de travail. Sa conclusion est une comparaison avec l'Allemagne qui mérite d'être citée dans son intégralité : « Globalement, la baisse de la durée annuelle moyenne du travail est similaire en Allemagne et en France entre 1992 et 2006, soit environ 135 heures. » Cela s'est fait de manière différente : plus par la hausse du temps partiel en Allemagne, plus par la loi sur les 35 heures en France. Selon cette étude, la durée annuelle du travail en Allemagne en 1950 était de 2370 heures ; en 2007 elle tombe à 1432 heures. En France, entre les mêmes dates, on passe de 2230 heures à 1559. Espérons que ces chiffres apaiseront les polémiques inutiles et rassureront la Droite ... si elle accepte de l'être !

Cette année, un vif débat sur les retraites va occuper l'espace public et de nombreux acteurs sociaux et politiques. N'oublions pas que 2010 marque le centième anniversaire de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes du 22 mars 1910. Le Ministère de la Culture l'a inscrite dans la série des « célébrations nationales » de cette année. Elle mettait l'accent sur la capitalisation et la CGT regrettait déjà qu'elle ne soit pas assise sur la répartition. Elle a fixé l'âge à 65 ans et les syndicalistes parleront d'une « retraite pour les morts » car l'espérance de vie des hommes est alors de 49 ans et celle des femmes de 52 !

Eternels débats, permanents combats ! Mais aujourd'hui il n'est pas question d'ajouter une sixième semaine de congés payés ni d'abaisser l'âge de départ à la retraite ou de passer à la semaine de 32 heures. C'est ce qui fait penser à une Gauche sur la défensive. En réalité, elle a apporté aux travailleurs français le meilleur d'elle-même. Demain, la Gauche devra parler de la qualité au travail : recul des précarités, lutte contre les discriminations, amélioration des salaires, diminution des pénibilités, sécurisation des parcours professionnels, lutte contre les maladies contractées au travail, stress y compris etc...